

TOURNEMIRE 2021



L'Etat, La Région et le Département sont nos partenaires incontournables pour mener à bien nos projets.





Au cœur du printemps un virus a mis à l'épreuve notre capacité d'adaptation, notre lien aux autres et notre sens du collectif. Cette période fut paradoxalement l'occasion de se rapprocher, non pas physiquement, mais socialement, pour faire corps et affronter ensemble un confinement rapide et strict.

La situation délicate dans laquelle nous nous trouvons, nous engage à encore plus de solidarité et de responsabilité collective. C'est aussi cela qui fait la force d'une Commune, la capacité de chacun à faire un effort individuel pour le bien de tous. Cette épreuve met en exergue les belles qualités humaines d'un bon nombre d'entre vous, change notre regard et renforce notre art de vivre à la campagne.

J'ai eu à cœur et j'aurai encore à cœur de tout faire pour préserver au mieux Tournemire et ses habitants de cette pandémie. Soyez-en assurés.

Dans cette période de crise que nous traversons, j'assume avec enthousiasme et opiniâtreté, les fonctions de Maire que vous m'avez confiées.

Écoute et proximité sont les maîtres-mots de mon engagement public. Aussi, tous les mardis matin de 10H00 à 12H00 j'ai mis en place, en Mairie, une permanence pour vous écouter et trouver ensemble une réponse réfléchie et rationnelle.

Je reste au service de chaque habitant de la Commune, de l'intérêt général. Avec toute l'équipe municipale nous nous sommes engagés à répondre aux multiples problématiques qui doivent être débattues et gérées.

Je souhaite remercier les membres du Conseil Municipal qui me soutiennent dans ma tâche avec implication, écoute et expertise. Ensemble nous construisons le présent et l'avenir de Tournemire.

En attendant des jours meilleurs, protégez-vous ainsi que les vôtres et passez de très belles fêtes de fin d'année.

Très chaleureusement à vous, Martine PANI.

Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021 et ils remercient très sincèrement Jean-Pierre pour son engagement au service de notre belle Commune durant ces nombreuses années (37 ans ...) Une page blanche est ouverte, à lui de bien la remplir et nous savons que certains chapitres de cette nouvelle histoire seront encore consacrés à notre village...



Synthèse des actions réalisées en 2020 :

- Achèvement de la mise aux normes des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes et église) concernant l'accessibilité des personnes handicapées.
- Réaménagement du cimetière : rénovation de l'escalier et pose d'une rampe pour plus de sécurité, suppression d'un arbre pour faciliter l'accès, élaboration d'un règlement qui prendra place dans un panneau d'affichage à l'entrée. Réalisation d'un « Jardin du Souvenir » dans la partie neuve du cimetière, devis en cours de validation.
- Nouveau marquage au sol afin de redéfinir les places de notre parking : traçage en T afin de privilégier l'esthétisme et une organisation plus rationnelle qui a permis d'obtenir 10 places supplémentaires portant le nombre à 55 places pour les voitures et 4 places pour les camping-cars et une place « handicapé » (coût 1 522,80 € TTC).
- « Mise en lumière » des noms gravés sur le Monument aux Morts et peinture des rambardes couleur « gris pierre » afin d'avoir une homogénéité des tons sur la Commune.
- Mise en place de panneaux à l'entrée du village, en bas du village et à Tillit et marquage des « STOP » afin de « mieux partager la route pour plus de sécurité ».

- Signature de deux conventions afin de régulariser la mise à disposition du local de chasse et la location du garage de Mme Chabaud.
- Taille d'arbres grâce à la présence de M Lajarrige. Ce dernier bénéficie d'un contrat aidé d'une durée de 9 mois à raison de 20 h/semaine et pour un coût supporté par la commune de 534 €/mois.
- Travaux d'assainissement rue des rochers : orchestrés par la Communauté de Communes du Pays de Salers puisque l'assainissement relève de ses compétences.
- Peinture des rampes et des portails du cimetière, des rampes d'accès à la mairie et à l'église ainsi que de la porte de la Sacristie et celle d'un appartement. Travaux de reprise d'étanchéité et pose d'une marche au lavoir.
- Réfection du chemin communal de Lavernhe pour un coût de 10 550 € HT soit 12 660 € TTC (subventions DETR 3 165 € + Conseil Départemental 4 431 €) soit 2 954 € à la charge de la Commune.
- Réhabilitation des logements communaux : Ecole Appartement : Salle de bain, rénovation de la cuisine, changement de la chaudière. Presbytère : changement de la chaudière, remplacement des fenêtres avec pose de double vitrage. Le coût total des travaux s'élève à 32 264,83 € TTC (subvention de 7 423 €) soit 24 841,83 € à la charge de la Commune.
- Remplacement du matériel : Achat d'un tracteur, d'une faucheuse-débroussailleuse, d'une étrave et d'un godet pour moitié avec la Commune de Girgols. La quote-part de Tournemire s'établit à 33 907,50 € HT soit 40 689 € TTC. Nous avons demandé une subvention à hauteur de 50% au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022-2024.
- Acquisition de la maison Trin pour l'installation d'Artisans d'Art, signature de la promesse de vente le 13 novembre 2020 pour un prix de 57 000 € hors frais de notaire. Une subvention de 30% soit 17 100 € de l'Etat (DETR) nous a été accordée et nous sommes dans l'attente de l'accord de deux autres subventions (DSIL à hauteur de 30% + Département à hauteur de 15%). Si ces subventions nous sont accordées, le prix

d'acquisition de la maison reviendrait à 16 277 € pour la Commune (frais de Notaire inclus). Des travaux de réhabilitation devront être réalisés et seront accompagnés de subventions à hauteur de 80%.

- Tournage du dernier plan séquence du film de Léo Pons intitulé « Le Buron » sur la place de l'église. Ce thriller fantastique devrait sortir à la fin de cette année.
- En 2020, une belle saison touristique avec une fréquentation en hausse et ce, dans le contexte particulier de l'épidémie du Covid 19. L'augmentation du tarif journalier du parking a permis une augmentation non négligeable des recettes qui s'élèvent à 10 400 €.
- Les travaux de voirie prévus sur la route de la Malétie financés par le Département, devraient bientôt être réalisés.
- Sur la route du Malpa : L'accès de la décharge a été clôturé et fermé afin d'éviter les dépôts intempestifs en tout genre par des personnes non autorisées.
- L'aménagement de la Placette et de ses abords : Le chantier de la future « Brasserie Salon de Thé », actuellement en cours, a nécessité un arrêté interdisant le stationnement sur la Placette afin que l'entreprise puisse y déposer son matériel et y installer le baraquement pour ses ouvriers. Ce dossier sera donc examiné ultérieurement par la nouvelle équipe du Conseil Municipal.
- Installation de la fibre optique : Ce dossier est actuellement entre les mains de La Poste pour terminer l'adressage des différents hameaux.
- Réfection du Chemin Communal de Bezaudun : Les travaux seront effectués au printemps 2021, pour un montant de 3 915 € HT soit 4 698 € TTC (subventions DETR 1 160 € + Conseil Départemental 1 569 €) soit 1 186 € à la charge de la Commune.











JANVIER 2021

1	V	Jour de l'An	
2	S	Basile	
3	D	Geneviève	
4	L	Odilon	
5	M	Edouard	
6	M	Epiphanie	01
7	J	Raymond	
8	V	Lucien	
9	S	Alix	
10	D	Guillaume	
11	L	Paulin	
12	M	Tatiana	02
13	M	Yvette	●
14	J	Nina	
15	V	Rémi	
16	S	Marcel	
17	D	Roseline	
18	L	Prisca	
19	M	Marius	
20	M	Sébastien	03
21	J	Agnès	
22	V	Vincent	
23	S	Barnard	
24	D	Fr. de Sales	
25	L	Conv. S. Paul	
26	M	Paule	
27	M	Angèle	04
28	J	Th. d'Aquin, Maureen	○
29	V	Gildas	
30	S	Martine	
31	D	Marcelle	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



FÉVRIER

1 L	Ella	
2 M	Présentation	
3 M	Blaise	05
4 J	Véronique	
5 V	Agathe	
6 S	Gaston	
7 D	Eugénie	
8 L	Jacqueline	
9 M	Apolline	
10 M	Arnaud	06
11 J	N.-D. Lourdes	●
12 V	Félix	
13 S	Béatrice	
14 D	Valentin	
15 L	Claude	
16 M	Julienne	
17 M	Alexis	07
18 J	Bernadette	
19 V	Gabin	
20 S	Aimée	
21 D	P. Damien	
22 L	Isabelle	
23 M	Lazare	
24 M	Modeste	08
25 J	Roméo	
26 V	Nestor	
27 S	Honorine	○
28 D	Romain	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



MARS

1	L	Aubin	
2	M	Charles le B.	09
3	M	Guénolé	
4	J	Casimir	
5	V	Olive	
6	S	Colette	
7	D	Félicité	
8	L	Jean de Dieu	
9	M	Françoise	10
10	M	Vivien	
11	J	Rosine	
12	V	Justine	
13	S	Rodrigue	●
14	D	Mathilde	
15	L	Louise	
16	M	Bénédicte	11
17	M	Patrice	
18	J	Cyrille	
19	V	Joseph	
20	S	Alessandra	
21	D	Clémence	
22	L	Léa	
23	M	Victorien	12
24	M	Cath. de Suède	
25	J	Humbert	
26	V	Larissa	
27	S	Habib	
28	D	Gontran	○
29	L	Gwladys	
30	M	Amédée	13
31	M	Benjamin	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



AVRIL

1 J	Hugues	
2 V	Sandrine	
3 S	Richard	
4 D	Pâques	
5 L	Lundi de Pâques	
6 M	Marcellin	14
7 M	J.-B. de la S.	
8 J	Julie	
9 V	Gautier	
10 S	Fulbert	
11 D	Stanislas	
12 L	Jules	●
13 M	Ida	
14 M	Maxime	15
15 J	Paterne	
16 V	Benoît-Joseph	
17 S	Anicet	
18 D	Parfait	
19 L	Emma	
20 M	Odette	16
21 M	Anselme	
22 J	Alexandre	
23 V	Georges	
24 S	Fidèle	
25 D	Marc	
26 L	Alida	
27 M	Zita	○
28 M	Jour du Souv.	
29 J	Cath. de Si.	17
30 V	Robert	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



MAI

1 S Fête du Travail

2 D Boris

3 L Phil., Jacq.

4 M Sylvain 18

5 M Judith

6 J Prudence

7 V Gisèle

8 S Victoire 1945

9 D Pacôme

10 L Solange 19

11 M Estelle ●

12 M Achille

13 J Ascension

14 V Mathias

15 S Denise

16 D Honoré

17 L Pascal

18 M Éric 20

19 M Yves

20 J Bernardin

21 V Constantin

22 S Emile

23 D Pentecôte

24 L Lundi de Pentecôte

25 M Sophie

26 M Bérenger 21

27 J Augustin

28 V Germain

29 S Aymar

30 D Ferdinand

31 L Visitation

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



J-Michel Peyrol

JUIN

1 M	Justin	
2 M	Blandine	22
3 J	Kévin	
4 V	Clotilde	
5 S	Igor	
6 D	Norbert	
7 L	Gilbert	
8 M	Médard	23
9 M	Diane	
10 J	Landry	●
11 V	Barnabé	
12 S	Guy	
13 D	Antoine de P.	
14 L	Elisée	
15 M	Germaine	24
16 M	Aurélien	
17 J	Hervé	
18 V	Léonce	
19 S	Romuald	
20 D	Silvère	
21 L	Rodolphe	
22 M	Alban	25
23 M	Audrey	
24 J	Jean-Baptiste	○
25 V	Prosper	
26 S	Anthelme	
27 D	Fernand	
28 L	Irénée	
29 M	Pierre, Paul	26
30 M	Martial	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



JUILLET

1 J	Thierry	
2 V	Martinien	
3 S	Thomas	
4 D	Florent	
5 L	Antoine	
6 M	Mariette	27
7 M	Raoul	
8 J	Thibault	
9 V	Amandine	
10 S	Ulrich	●
11 D	Benoît	
12 L	Olivier	
13 M	Henri, Joël	28
14 M	Fête Nationale	
15 J	Donald	
16 V	N-D Mt-Carmel	
17 S	Charlotte	
18 D	Frédéric	
19 L	Arsène	
20 M	Marina	29
21 M	Victor	
22 J	Marie-Mad.	
23 V	Brigitte	
24 S	Christine	○
25 D	Jacques	
26 L	Anne, Joach.	
27 M	Nathalie	30
28 M	Samson	
29 J	Marthe	
30 V	Juliette	
31 S	Ignace de L.	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



AOÛT

1 D	Alphonse	
2 L	Julien-Eym.	
3 M	Lydie	31
4 M	Jean-Marie, Vianney	
5 J	Abel	
6 V	Transfiguration	
7 S	Gaétan	
8 D	Dominique	●
9 L	Amour	
10 M	Laurent	32
11 M	Claire	
12 J	Clarisse	
13 V	Hippolyte	
14 S	Evrard	
15 D	Assomption	
16 L	Armel	
17 M	Hyacinthe	33
18 M	Hélène	
19 J	Jean-Eudes	
20 V	Bernard	
21 S	Christophe	
22 D	Fabrice	○
23 L	Rose de L.	
24 M	Barthélemy	34
25 M	Louis	
26 J	Natacha	
27 V	Monique	
28 S	Augustin	
29 D	Sabine	
30 L	Fiacre	
31 M	Aristide	35

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



SEPTEMBRE

1 M	Gilles	
2 J	Ingrid	
3 V	Grégoire	
4 S	Rosalie	
5 D	Raïssa	
6 L	Bertrand	
7 M	Reine	●
8 M	Nativité N.-D.	
9 J	Alain	36
10 V	Inès	
11 S	Adelphe	
12 D	Apollinaire	
13 L	Aimé	
14 M	La Croix	37
15 M	Roland	
16 J	Edith	
17 V	Renaud	
18 S	Nadège	
19 D	Émilie	
20 L	Davy	
21 M	Matthieu	○
22 M	Maurice	
23 J	Constant	38
24 V	Thècle	
25 S	Hermann	
26 D	Côme, Damien	
27 L	Vinc. de P.	
28 M	Venceslas	39
29 M	Michel	
30 J	Jérôme	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



OCTOBRE

1 V Thér. de l'E.

2 S Léger

3 D Gérard

4 L Fr. d'Assise

5 M Fleur

40

6 M Bruno



7 J Serge

8 V Pélagie

9 S Denis

10 D Ghislain

11 L Firmin

12 M Wilfried

41

13 M Géraud

14 J Juste

15 V Thér. d'Avila

16 S Edwige

17 D Baudoin

18 L Luc

19 M René

42

20 M Adeline



21 J Céline

22 V Elodie

23 S Jean de C.

24 D Florentin

25 L Crépin

26 M Dimitri

43

27 M Emeline

28 J Simon, Jude

29 V Narcisse

30 S Bienvenue

31 D Quentin

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



NOVEMBRE

1 L Toussaint

2 M Défunt 44

3 M Hubert

4 J Charles ●

5 V Sylvie

6 S Bertille

7 D Carine

8 L Geoffroy

9 M Théodore 45

10 M Léon

11 J Armistice 1918

12 V Christian

13 S Brice

14 D Sidoine

15 L Albert

16 M Marguerite 46

17 M Elisabeth

18 J Aude

19 V Tanguy ○

20 S Edmond

21 D Prés. Marie

22 L Cécile

23 M Christ Roi 47

24 M Flora

25 J Cath. L.

26 V Delphine

27 S Séverin

28 D Jacq. de la M.

29 L Saturnin

30 M André 48

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse,
Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●



Merci à Jean Michel pour sa précieuse collaboration, merci aux administrés qui se sont prêtés au jeu... Sans oublier une partie de l'équipe municipale pour la conception de ce « bulletin calendrier », la rédaction des textes et la réalisation de certaines photos.

DÉCEMBRE

1 M	Avent, Florence	
2 J	Viviane	
3 V	François-Xavier	
4 S	Barbara	●
5 D	Gérald	
6 L	Nicolas	
7 M	Ambroise	49
8 M	Imm. Conception	
9 J	Guadalupe	
10 V	Romarc	
11 S	Daniel	
12 D	Jeanne F.C.	
13 L	Lucie	
14 M	Odile	50
15 M	Ninon	
16 J	Alice	
17 V	Gaël	
18 S	Gatien	
19 D	Urbain	○
20 L	Théophile	
21 M	Pierre Can.	51
22 M	Fr.-Xavière	
23 J	Armand	
24 V	Adèle	
25 S	Noël	
26 D	Etienne	
27 L	Jean	
28 M	Innocents	52
29 M	David	
30 J	Roger	
31 V	Sylvestre	

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Phases de la lune

Pleine lune ○ Nouvelle lune ●

Les Projets programmés pour 2021 :

Classé « Plus Beaux Villages de France », le village de Tournemire attire de nombreux touristes. Ce projet de valorisation de l'accueil touristique est une continuité des travaux que nous avons récemment réalisés.

Aujourd'hui, pour développer le secteur du tourisme et favoriser l'accueil des visiteurs, nous souhaitons valoriser deux espaces dans le cadre du programme de soutien en faveur des Villages Remarquables mis en place par La Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- La création d'un espace d'accueil pour les touristes à l'arrivée sur le village depuis Saint-Cernin.
- L'aménagement de l'esplanade de la Mairie avec la mise en lumière du site, la création d'un bâtiment réunissant des toilettes publiques et un espace de rangement.

La création d'un espace d'accueil pour les touristes à l'arrivée sur le village :

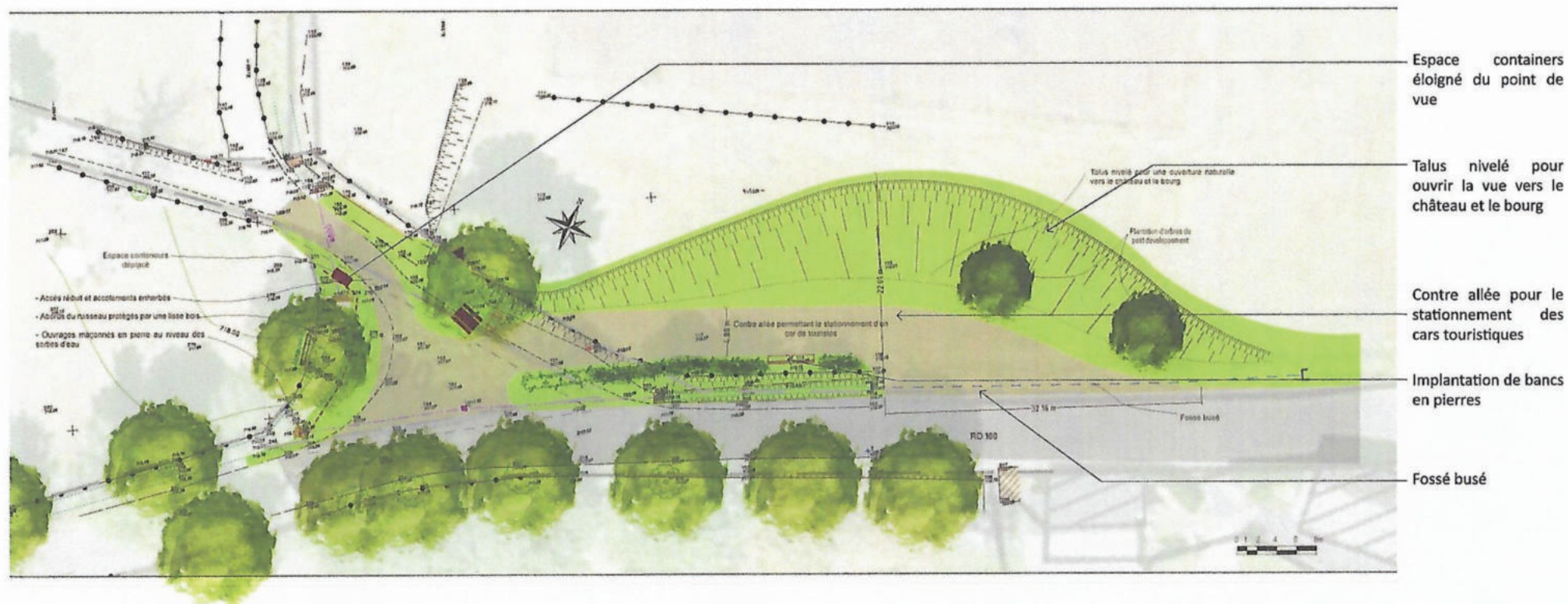
Situé en contrebas du village, le long de la route départementale n°160, le site choisi permettra d'offrir un point de vue global sur le Château d'Anjony et le Bourg vus « d'en bas ». C'est à l'emplacement de l'actuelle aire de pique-nique que les cars de touristes s'arrêtent et déposent ces derniers sur la voirie pour la prise de photos, ce qui constitue un réel danger.

L'objectif du projet est donc de sécuriser et de valoriser cet accueil. L'aménagement se veut sobre, « naturel » et « minimaliste » pour respecter le cadre environnant.

Cette opération se matérialisera par la création d'une contre allée permettant l'arrêt des cars et la dépose des touristes en toute sécurité en dehors des voiries. Pour valoriser la vue vers le Château, un nivellement du talus est prévu. Il sera travaillé avec une pente la plus douce et le plus naturellement possible pour rejoindre les courbes environnantes. Cette vue ouverte vers le Château s'accompagnera d'une haie bocagère basse.

VALORISATION DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE
COMMUNE DE TOURNEMIRE

1 - ESPACE D'ACCUEIL ET DE DECOUVERTE DE TOURNEMIRE
PLAN D'AMENAGEMENT



Aménagement de l'esplanade de la Mairie avec la création de toilettes publiques et d'un espace de rangement :

C'est à proximité immédiate de la Mairie, de la Salle des Fêtes et de l'espace du Puy des Tilleuls, lieu de convivialité et de rencontres que se situe le second point d'accueil des touristes.

Le projet consiste à mettre en lumière cette prairie située en contrebas de la Mairie pour accueillir les visiteurs lors de manifestations mais également de construire des sanitaires accessibles à tous. A la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, les anciennes latrines seront démolies. La future construction se fera en un seul volume pour reprendre l'esprit d'une grange.

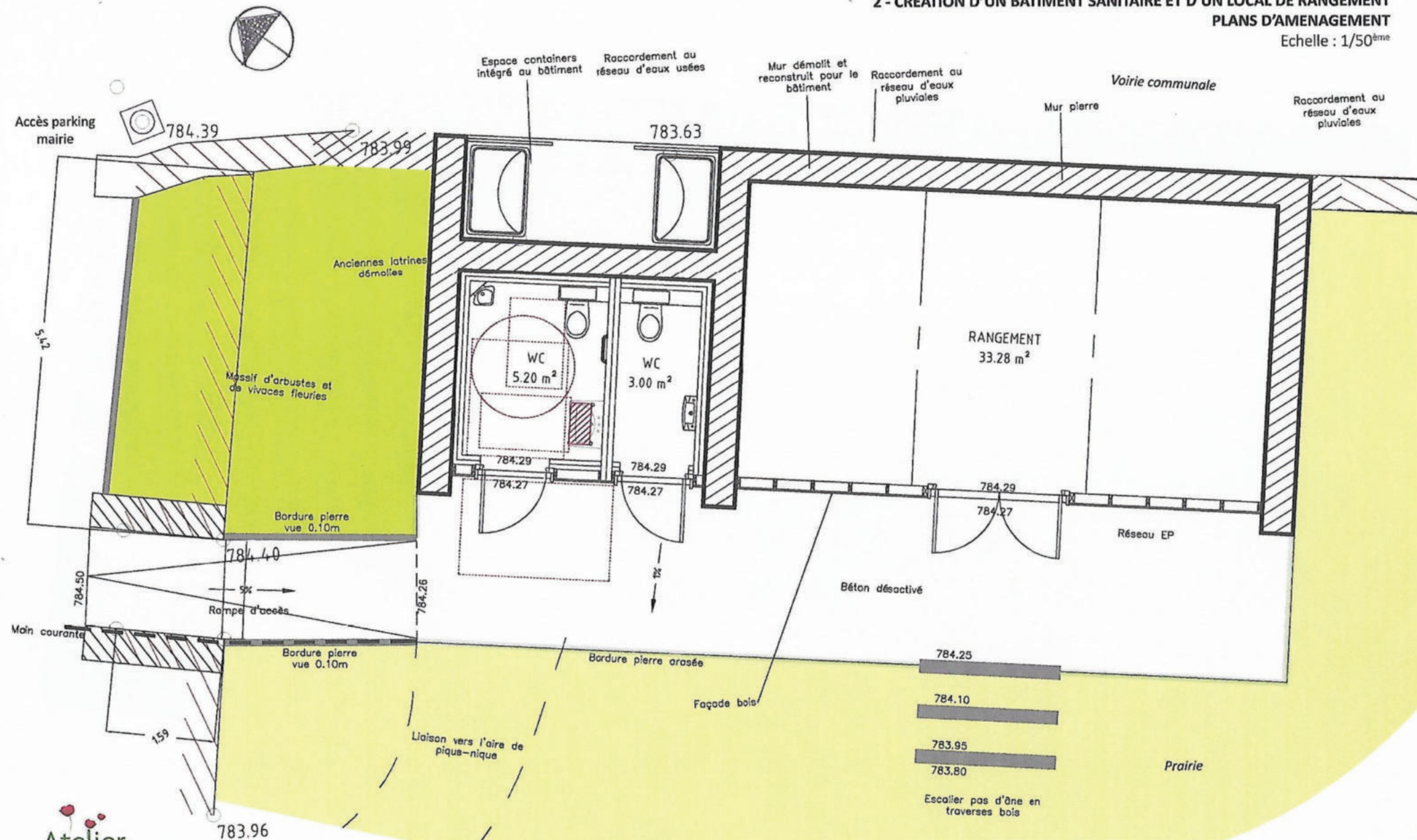
De forme simple, le bâtiment comprendra deux sanitaires dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un local de rangement. Les murs seront en maçonnerie recouverte d'un enduit à pierre vue sur trois des côtés. La façade d'accès est prévue en bois de teinte naturelle ou grisée. La toiture à deux pans sera couverte en lauzes et se prolongera au-dessus de l'espace containers présent côté rue. Ce recoin sera encastré entre deux murs en pierre avec deux claustras métalliques pour limiter son impact visuel.

L'objectif est également de permettre l'accès à tous. Il est donc prévu une mise en lumière de cet espace et un aménagement adapté et valorisant les abords de la Mairie et du bâtiment sanitaire. Pour ce faire, une rampe est prévue en lieu et place des escaliers. Celle-ci respectera les normes d'accessibilité en vigueur pour les sanitaires et le local de rangement.

L'aménagement est simple et sobre. La rampe et le palier seront traités en béton désactivé, les bordures arasées sont en pierre ainsi que l'escalier « pas d'âne » descendant vers la prairie. Les abords seront traités par un talus doux engazonné et par un massif fleuri qui habillera l'entrée côté Mairie.

2 - CREATION D'UN BATIMENT SANITAIRE ET D'UN LOCAL DE RANGEMENT
PLANS D'AMENAGEMENT

Echelle : 1/50^{ème}



Eglise Saint-Jean-Baptiste

L'église a été classée au titre des monuments historiques en totalité par arrêté du 13 mars 1944.

Depuis l'établissement du rapport de Madame Breuil (conservateur des antiquités et objets d'art) du 4 novembre 2015, une intervention, en entretien, a permis de reprendre les solins de la couverture de la chapelle Sud et a ainsi assaini les parements intérieurs peints de celle-ci. Ce décor de la fin du XIXème attribué semble-t-il à un peintre local, Edouard Marty, présente ponctuellement un lessivage avec des coulures importantes, des décollements et soulèvements du support en plâtre au point que des fragments de décors risquent de disparaître à tout jamais. Il est également constaté une fissure sur le mur Ouest et une reprise ponctuelle du support et du décor. Ce constat est identique pour la chapelle Nord comportant un décor de la même époque et de la même main.

Nous prévoyons la consolidation et la restauration de ces décors peints qui à terme seraient menacés de disparition.

Nous devons reprendre également une fissure correspondant au harpage de la Sacristie avec le chœur de l'église façade Est. De plus, côté Nord, il a été constaté la présence d'un arbuste vivace sur la partie haute du contrefort Nord-Est du clocher ainsi que l'absence d'une pierre de taille.

Nous allons procéder à l'entretien de l'église Saint-Jean-Baptiste pour :

- Le comblement et le rejointement de la fissure à la jonction Sacristie/Chevet liée à l'absence de continuité du mur et à la présence d'un contrefort.
- L'élimination d'un arbuste sur un des contreforts du mur gouttereau Nord et remplacement de la pierre dégradée.
- Chapelle Sud, dite « Chapelle de la Sainte-Epine » :
 - La vérification de la bonne étanchéité de la couverture en lauzes au droit du rejaillissement des eaux pluviales provenant de la toiture en surplomb du chœur.
 - La reprise de l'ensemble des solins de couverture.
- La réfection des portes et de l'imposte vitrée.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles nous accompagne dans ce dossier qui bénéficiera de subventions importantes pour la réalisation de l'ensemble des travaux. Des devis sont en cours et seront validés par l'Architecte des Bâtiments de France.



Améliorer votre habitat : des aides financières existent et peuvent être sollicitées.

Le Pays de Salers renforce son soutien à la rénovation de l'habitat par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale pour la période 2020-2025 qui prend effet au 1er septembre 2020.

La Communauté de Communes du Pays de Salers, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Action Logement ont mobilisé d'importants financements par le biais de subventions pour aider les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs à entreprendre des travaux d'amélioration de leur logement (lutter contre l'habitat indigne, lutter contre la précarité énergétique, adapter le logement au vieillissement et/ou handicap, développer une offre locative de qualité).

Contacter OC'téha pour vérifier votre éligibilité aux aides et préparer vos travaux. OC'téha vous accompagne gratuitement, visite votre logement et vous aide à monter un dossier de financement.

0750566944 ou 0644519235 ou par mail à habitatcantal@octeha.fr



Tri et compostage : trier c'est bien, mais le faire correctement c'est mieux...

La Communauté de Communes du Pays de Salers adhère à un Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Traitement des Ordures Ménagères (SIETOM). Notre territoire produit chaque année près de 2900 tonnes d'ordures ménagères qui étaient auparavant enfouies au SIETOM de Drugeac. Depuis juillet 2011, le SIETOM a décidé d'arrêter l'enfouissement des ordures ménagères sur son site et de faire éliminer celles-ci à l'incinérateur d'Egletons. Toutefois des investissements de mise aux normes (notamment pour le traitement des lixiviats) restent à réaliser sur le site de Drugeac.

Le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères est voté chaque année par la Communauté de Communes en fonction du coût effectif du traitement de la collecte sur le Pays de Salers.

Les coûts de traitement des déchets ont donc été multipliés par plus de 4 en 10 ans. En parallèle, le Pays de Salers a maîtrisé ses coûts de collecte et a pu faire sensiblement baisser ceux-ci malgré une évolution à la hausse des carburants.

Les efforts de réduction et de tri des déchets demandés à chacun, comme les efforts d'amélioration des services permettent au mieux de maîtriser la hausse de la TEOM. Si nous mettons tout en œuvre pour maîtriser les coûts de ce service, une source d'économie importante viendra de la diminution de la quantité d'ordures ménagères à traiter.

Nous vous rappelons que dans chaque commune du territoire, des colonnes, sont à votre disposition pour le tri sélectif de vos ordures ménagères. Le tri sélectif permettra d'alléger vos poubelles et de donner une seconde vie à certains de vos déchets ménagers.

Pour diminuer le coût de ce service une seule solution : TRIER

Plus nous trions, moins nous enfouissons, moins d'investissements sont nécessaires.

Informations utiles :

Horaires du secrétariat de Mairie de Tournemire :

- Lundi de 8h00 à 12h00
- Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Mercredi, jeudi, vendredi de 8h00 à 12h00

Téléphone Mairie : ☎ 04 71 47 61 34

Messagerie : tournemire3@wanadoo.fr

Une permanence est assurée en Mairie le mardi de 10h00 à 12h00

Vos élus se tiennent à votre disposition :

Maire - Martine PANI ☎ 04 71 46 91 24 / 06 84 32 46 73

1^{ère} Adjointe - Chrystel CADOZ-POURPUECH ☎ 04 71 47 64 22 / 06 29 33 58 08

2^{ème} Adjoint - Didier POURPUECH ☎ 04 71 47 65 39 / 06 30 11 47 50

SAMU 15

Pharmacie de garde 15

Police 17 ou 04 71 45 51 00

Pompiers 18

Gendarmerie 17 ou 04 71 45 54 00

Heures d'ouverture de la déchetterie de Saint-Cernin :

Du lundi au vendredi 16h30 à 18h30

Samedi matin 9h30 à 12h00

Centre Médical de Saint-Cernin 04 71 47 60 28

Hôpital Henri Mondor - Aurillac 04 71 46 56 56

Centre Médico-chirurgical - Aurillac 0 826 39 39 42

Centre Hospitalier de Mauriac 04 71 67 33 33

Centre antipoison - Lyon 04 72 11 69 11

Centre antipoison - Toulouse 05 61 77 74 47

SAUR Urgences 24/24

05 81 91 35 05

ERDF

09 72 67 50 15





AU DOCTEUR
OLIVIER JULIEN BROUSSAI
1929-1955
VICTIME DU DEVOIR